

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFR POUR 2020 - (N° 2820)

AMENDEMENT

N ° CF140

présenté par

M. Favennec Becot, M. Charles de Courson, M. Castellani, M. Pupponi, M. Philippe Vigier et
M. Pancher

ARTICLE 7

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.